



ACADEMIE DES SCIENCES ET LETTRES DE MONTPELLIER

Séance du 03/02/2003
Conférence n°3812

L'AUTRE MIRABEAU

Par André Pagès

De l'aîné des Mirabeau une abondante littérature ne nous laisse rien ignorer, de son visage grêlé de petite vérole à sa mésaventure posthume, en passant par sa vie orageuse, son éloquence et son rôle durant la Révolution. Le cadet, par contre, bien que ses talents et son existence tumultueuse ne le cèdent en rien à ceux de son frère, est oublié. C'est en vain qu'on le cherchera dans les dictionnaires actuels et les études qui lui ont été consacrées sont rares.(1)

C'est que l'histoire a ses préférences. Elle a mis l'un en vedette et laissé l'autre parmi les figurants. Dans ce choix, l'option politique diamétralement opposée des deux frères a, sans doute, pesé lourd, alors que l'antagonisme de leur prise de position respective n'altéra jamais leurs relations fraternelles. Le moment semble venu de porter un regard plus objectif sur l'autre Mirabeau.

André Boniface, Louis Riquetti, chevalier puis vicomte de Mirabeau, est né à Paris le 30 novembre 1754, dernier des 5 enfants et second garçon de Victor, marquis de Mirabeau (2) et de Geneviève de Vassan. A peine âgé d'un an, il est reçu dans l'Ordre de Malte. Cette admission précoce n'a rien d'exceptionnel. En effet, l'Ordre, qui traque les pirates barbaresques en Méditerranée, a de gros besoins financiers. Il a imaginé divers moyens d'y faire face, parmi lesquels la création des chevaliers de minorité. Il s'agissait d'enfants, voire de nourrissons, que leur famille pouvait vouer à l'Ordre si elle faisait preuve de 8 quartiers de noblesse, obtenait une dispense papale et s'acquittait d'une dot triple de celle normalement requise. La date et le rang de réception intervenaient dans l'ancienneté de l'impétrant, laquelle comptait pour l'accession future aux emplois et bénéfices de l'Ordre. Vers 18 ans, le chevalier de minorité devait se rendre à Malte, y confirmer ses vœux et faire ses caravanes, c'est à dire 4 campagnes d'au moins 6 mois chacune sur les vaisseaux de l'Ordre ou sur les bâtiments sous pavillon de celui-ci. C'est de la sorte qu'André Boniface devint chevalier de minorité. Il est vraisemblable que son admission fut facilitée par

son oncle Jean Elzear, bailli de Malte dont il deviendra le général des galères en 1763.

On ne sait rien de l'enfance d'André Boniface. A 17 ans, le 6 novembre 1771, il entre comme sous-lieutenant non appointé dans les dragons de la légion de Lorraine alors sous les ordres du chevalier de Viomesnil. Il semble, si l'on interprète une correspondance entre le père de Mirabeau et son frère le bailli, qu'aurait eu lieu à ce moment un premier séjour d'André Boniface à Malte où il manifesta un penchant certain pour l'intempérance. Cinq ans plus tard, il passe au régiment Dauphin infanterie, mais, selon les statuts de l'Ordre, il lui faut se rendre à Malte pour entreprendre ses caravanes. Il s'y comporte de telle façon qu'on le jette en prison. Il ne sera libéré qu'au bout de 2 ans et renvoyé en France.

A partir du 29 mai 1778, il sert comme capitaine au régiment de Nivernois ; passant ensuite, avec le même grade, à celui de Touraine, qui avait été recrée à Montpellier en 1774 et qui, depuis la fin de 1779, est en garnison à Saint Domingue. Or, depuis 2 ans déjà, la France, ayant conclu un traité d'amitié avec les insurgents américains, ne cesse de les aider militairement. Dès le 13 avril 1778, elle a envoyé l'amiral d'Estaing, qui a sa marque sur « *le Languedoc* » de 80 canons offert par la province éponyme, avec 12 vaisseaux et 2 frégates. Cette escadre, en une campagne de 18 mois a contribué à la prise de Newport et si elle n'a pu empêcher les Anglais de s'établir à Sainte Lucie, a conquis l'île de la Grenade le 4 juillet 1779. L'année suivante, c'est le comte de Guichen qui amène un convoi de troupes et de munitions aux Antilles. Un détachement de Touraine infanterie, dont Mirabeau faisait partie, se trouvait sur ces vaisseaux lors des combats des 17 avril, 15 et 19 mai brillamment soutenus contre l'amiral Rodney. A son tour le comte de Grasse appareille de Brest en 1781 et le 5 août embarque à Saint Domingue, les régiments de Touraine, d'Agenois et de Gatinois pour aller renforcer les troupes de Rochambeau. L'escadre est en baie de la Chesapeake le 15 août et la campagne se terminera glorieusement le 19 octobre par la reddition de Cornwallis à Yorktown. Mirabeau s'y serait illustré comme aide major général, mais il va se distinguer surtout en janvier 1782, lors de la prise de Saint Christophe, où il aura la cuisse déchirée par un biscaïen. Il est rapatrié le 28 mars et le roi lui témoigna sa satisfaction en le nommant mestre de camp en second du régiment de Touraine. Lorsque, le 10 mai 1783, fut créé aux Etats-Unis l'ordre de Cincinnatus (3) il en fit naturellement partie. Il est piquant de noter qu'un an plus tard son frère aîné prendra la plume pour stigmatiser cette création qui, selon lui, détruisait deux « *des droits sublimes de l'humanité* », à savoir la liberté et l'égalité. C'est semble-t-il, la première manifestation de l'antagonisme des Mirabeau.

Le moment est venu d'esquisser le portrait d'André Boniface en faisant appel à des témoins qui l'ont bien connu. Ses supérieurs dans l'armée le notent ainsi : « *plein de zèle, d'activité et de connaissances, quoique rempli de talents et de mérite militaire, il n'a pas jusqu'à présent eu une conduite qui ait pu faire*

un bon effet sur les jeunes gens ». Élégante façon de dénoncer la fâcheuse intempérance d'un officier par ailleurs doué. Porté beaucoup plus tard, le jugement de Monsieur de Toustain, qui servit sous les ordres de Mirabeau, développe le précédent avec une grande objectivité : « *Son caractère, écrit-il, était un composé de grandes qualités et de grands vices : brave jusqu'à la témérité, généreux jusqu'au désordre, franc et loyal, ayant infiniment d'esprit, il était doué d'une éloquence rare, de celle qui convient pour électriser les troupes. Mais à ces qualités précieuses il joignait, malheureusement, très peu de moralité, un grand dérangement : la funeste passion du vin et des liqueurs fortes* ». André Boniface en était, d'ailleurs, parfaitement conscient, mais en homme d'esprit il rétorquera à son aîné qui lui reproche son penchant pour la boisson « *De quoi vous plaignez-vous ? De tous les vices de la famille, vous ne m'avez laissé que celui-là !* »

L'aspect physique de Mirabeau cadet ne nous est pas connu, semble-t-il, avant 1790. A 36 ans, il est corpulent, ce qui, joint à sa réputation de buveur lui vaut le surnom de Mirabeau Tonneau dans la presse révolutionnaire dont il est une cible fréquente. Son portrait nous montre un visage arrondi, large, à double menton avec une abondante chevelure brune frisée. Le nez est fort, souligné par une moustache. Il paraît évident que plus jeune et dans l'armée, il était sûrement glabre et coiffé en catogan avec de la poudre.

Revenons à 1782. Mirabeau a-t-il tenté de rejoindre son régiment aux 'Isles' à 2 reprises, un échouage près de Ré la première fois, un naufrage au large de Madère la seconde ayant mis un terme à ses tentatives ? Quoiqu'il en soit, Touraine infanterie rentre en France l'année suivante et il y a tout lieu de croire que Mirabeau y remplit normalement ses fonctions, puisque rien n'attire l'attention sur lui jusqu'au 1^{er} décembre 1785 où il reçoit la croix de Saint Louis. Sa sollicitude pour ses hommes se manifeste en novembre 1787 où il prend l'initiative de présenter au Roi l'un de ses fusiliers, Jean Thurel, qui vient d'obtenir son 3^{ème} médaillon de vétérance. Cette distinction, crée le 16 avril 1771, était attribuée pour 24 ans de présence sous les drapeaux. C'est-à-dire qu'il était rare d'en porter 2, à plus forte raison 3 ! Mais Jean Thurel, engagé à l'âge de 17 ans, en avait 88, toujours en service. Chaleureusement accueilli à la cour, pensionné par le Roi, choyé par ses frères et fêté par Paris, ce brave homme avait encore 20 ans à vivre ! Non content de l'avoir fait connaître, André Boniface écrivit au journal de Paris une lettre retraçant la carrière militaire de son soldat en lui rendant un hommage cordial.

Le 10 mars 1788 Mirabeau est nommé mestre de camp commandant le régiment de Touraine et le 8 juillet il épouse Marie-Louise de Robien, fille d'un président au parlement de Bretagne. Elle lui donnera un fils, Victor Claude, l'année suivante. Mais son mari accumulant les dettes, elle se sépare de lui et son beau-père se vit dans l'obligation de rembourser les sommes dues.

André Boniface avait-il voulu se soustraire à ses créanciers ? Toujours est-il qu'il se trouve dans une propriété familiale en Limousin. Il y contribua

activement à la rédaction du cahier de doléances de la noblesse de la province et fut élu par elle député aux Etats généraux.

On peut s'interroger sur cet intérêt soudain pour la politique. Il est possible que sachant que son frère sollicitait les suffrages du Tiers à Aix et Marseille, il ait voulu compenser ce qu'il considérait comme une provocation.

Dès le début des Etats, les 2 Mirabeau se distinguent. On se souvient que lors de la séance royale du 23 juin, Louis XVI enjoignit aux 3 ordres de se séparer. Le Tiers état refusa de quitter la salle par la voix de l'aîné en une réplique qui a gagné en concision avec le temps. Quatre jours plus tard, André Boniface ne manque pas l'occasion d'une parodie d'autant plus insolente qu'elle s'entoura du plus grand sérieux. Le Roi ayant demandé aux 3 ordres de se réunir à nouveau, Mirabeau cadet jure de ne pas quitter le local dévolu à la noblesse et s'accroche obstinément à son banc. Il ne faut pas moins que l'intervention du duc de Montmorency qui le délie de son serment pour mettre fin à une situation tournant en dérision la récente attitude du Tiers.

A l'Assemblée nationale, il siégeait parmi les aristocrates comme on disait alors et il ne cessa de s'opposer aux réformateurs, souvent avec fougue, parfois brutalement. En octobre, son aîné rappelant à la tribune la Saint Barthélemy pour exploiter ce drame à l'appui des idées nouvelles, André Boniface répliqua : « *Si l'on abuse de la religion pour opérer les meurtres de la Saint Barthélemy, des scélérats ont abusé de la liberté pour violer la demeure des Rois !* » Allusion aux récents événements qui venaient d'ensanglanter Versailles. En décembre, Robespierre attaque le Parlement de Rennes. Mirabeau l'interrompt, bondit à la tribune et l'occupe une heure durant dans le tumulte et les rappels à l'ordre réitérés. Par ailleurs, il met sa plume, qu'il manie avec brio, au service de la cause qu'il défend, soit sous forme d'articles dans les « *Actes des Apôtres* », fameux journal royaliste, soit en rédigeant des pamphlets, comme celui intitulé « *La lanterne magique nationale* ». Il n'hésite d'ailleurs pas à se battre en duel pour ses idées : par exemple, le 22 décembre 1789, il affronta Latour-Maubourg député de la noblesse du Puy, qui avait très tôt rejoint le Tiers état. La blessure qu'il reçut à cette rencontre fut pour André Boniface matière à un bon mot. Il savait que son frère refusait tous les cartels en disant : « *Si vous avez la rage de tirer l'épée, allez trouver mon frère, il a plus de surface que moi et ne demande qu'à se battre* » Aussi, lorsque son aîné vint prendre de ses nouvelles, il lui dit : « *Je vous remercie de votre visite. Elle est d'autant plus gratuite que vous ne me mettez jamais dans le cas de vous en rendre une pareille !* ».

Cependant, André Boniface est atterré, lorsque le 4 février 1790 Louis XVI fait savoir qu'il accepte les bases de la constitution. Il brise publiquement son épée en s'écriant : « *Puisque le Roi renonce à son royaume, un gentilhomme n'a plus besoin d'épée pour le défendre* » Trois mois plus tard éclate l'affaire de Perpignan qui a sans doute confirmé Mirabeau dans son pessimisme. Le régiment de Touraine, dont il était le colonel, était en garnison dans cette ville depuis avril 1788. Il est impossible de se faire une idée exacte des événements

qui vont l'agiter pendant près d'un mois. En effet, non seulement chaque protagoniste en a donné une version écrite et contradictoire, mais encore certains auteurs qui, un siècle plus tard, s'intéresseront à cet épisode les rapporteront de façon tout à fait différente. On peut en proposer le schéma suivant. Des grenadiers de Touraine et des bourgeois de la ville se réunissent dans un but que l'on ignore. Mais, curieusement, alors qu'à l'évidence il ne s'agit pas d'un exercice militaire, ils font appel à un tambour du régiment et rentrent précédés par les roulements de la caisse. Trois officiers, messieurs de Montalembert, de la Peyrouze et d'Urre sanctionnent cette anomalie en demandant à l'adjudant Maréchal de mettre le tambour en prison. Mais la troupe destitue l'adjudant et le remplace par un certain Rochefort. Les trois officiers quittent Perpignan. Cette grave affaire provoque l'envoi de Mirabeau dans cette ville où il arrive le 8 juin et convoque aussitôt le corps des sous-officiers, leur reprochant leur inertie. Le lendemain, la troupe dépêche des représentants de chaque bataillon auprès de son colonel l'invitant à se rendre au quartier où il lui sera fait « *quelques représentations* ». Mirabeau entouré de plusieurs officiers, met l'épée à la main et somme les délégués de se disperser. Ils se retirent, mais le régiment prend les armes et va déposer ses drapeaux à la mairie. Mirabeau tente sans succès de les faire garder par le régiment de Vermandois également en garnison à Perpignan. Les jours suivants, Monsieur de Cholet, lieutenant du Roi, c'est-à-dire sous-gouverneur de la province, intervient pour préciser que Mirabeau est porteur d'ordres du Roi enjoignant le retour des 3 officiers et le rétablissement dans sa fonction de l'adjudant Maréchal. Le régiment s'y refuse et deux autres démarches de Monsieur de Cholet restent toute aussi infructueuses. André Boniface quitte alors Perpignan en emportant les cravates des drapeaux de Touraine (4) dans le but, semble-t-il de rallier autour d'elles dans une ville voisine ceux des soldats désireux de rentrer dans le devoir. Il gagne Castelnaudary où il est arrêté, tandis qu'à Perpignan le maire est incarcéré et gardé à vue. L'affaire prend alors une dimension nationale, révélant un malaise profond de l'armée qui aboutira dramatiquement un mois et demi plus tard à la sanglante mutinerie du régiment de Chateaufort à Nancy. Couvert par le principe d'immunité des membres de l'Assemblée nationale, voté le 23 juin 1789 à l'instigation de son frère aîné, Mirabeau est libéré et invité à justifier sa conduite devant ses collègues députés. Il fut convainquant puisqu'ils passèrent à l'ordre du jour. Touraine infanterie fut déplacé à Montauban.

Bien que terminée à son avantage, cette sédition d'un régiment où il sert depuis 10 ans et dont il a partagé les combats dut atteindre profondément Mirabeau, exaspérant son opposition aux idées nouvelles. Il en vint à ne plus supporter leurs manifestations extérieures. C'est ainsi qu'un jour, déjeunant à son habitude au 1^{er} étage du restaurant Beauvilliers, au Palais royal, il aperçut à la fenêtre des passants dont le vêtement trahissait les opinions politiques qu'il abhorrait. Il se mit au balcon pour les insulter. Furieux les citoyens ainsi pris à parti se ruèrent dans l'établissement bien décidés à défenestrer cet aristocrate,

lequel, bien calé dans un angle et l'épée au poing ne demandait qu'à en découdre. L'arrivée opportune d'une patrouille de la garde nationale mit fin à l'algarade avant qu'elle ne tourne au drame.

Cet incident est significatif de l'état d'esprit d'André Boniface qui constate l'inanité de l'opposition à l'Assemblée nationale et s'en irrite. Il prend, donc, la décision d'émigrer. Depuis un an déjà, non seulement le comte d'Artois, frère du Roi, sur ordre de celui-ci, mais certains membres de grandes familles aristocratiques comme, d'ailleurs, des personnages beaucoup plus modestes, avaient préféré s'exiler devant l'insécurité croissante. Le 3 août 1790, sous le nom de vicomte de Beaumont, Mirabeau quitte la France pour Bruxelles, puis Aix la chapelle. Le 15, il envoie sa démission à l'Assemblée. L'émigration a pour lui une conséquence aussi heureuse qu'inattendue : il se réconcilie avec sa femme.

Au mois de novembre, il se rend à Turin auprès du comte d'Artois qui y réside depuis 14 mois chez son beau-père, le roi de Sardaigne. Ce n'est pas pour lui faire sa cour, mais pour lui demander de l'autoriser et de l'aider à lever une légion sur le modèle de celles qui, jusqu'au 3^{ème} tiers du XVIII^o siècle, formaient les troupes légères. André Boniface a le premier compris qu'il fallait se résigner à une résistance armée, devant au moins 7 mois l'organisation à Worms, par le prince de Condé de l'armée qui portera son nom dans l'histoire. Le comte d'Artois ayant accepté la création à ses frais de la légion, Mirabeau commence à recruter dans la région de Chambéry. Alors qu'il est à la tête de 100 officiers et de 300 hommes, il décide de rejoindre Condé. Non sans difficultés car l'argent manque obligeant les recrues à gagner, par groupes de 3 ou de 4, l'Allemagne à travers les cantons de Vaud et de Neuchatel, puis par Bale. Leur regroupement se fit, à partir du 14 mars 1791, dans les états du cardinal de Rohan, à Ettenheim et ses environs. Ce baillage de la souveraineté du diocèse de Strasbourg avait été choisi pour s'y retirer par le prince évêque depuis le 13 juin 1790.

Aussitôt arrivé, Mirabeau recrute, ouvrant des bureaux aussi bien en Allemagne qu'à la frontière suisse, tandis que des émissaires discrets prospectent Colmar et Sélestat.

La presse républicaine de Strasbourg se déchaîne contre Mirabeau et ses hommes qui n'ont pourtant rien entrepris encore, n'ayant ni équipement, ni armes. Ses articles, satiriques ou calomnieux irritent André Boniface. En réponse, le 3 avril, il débarque avec 6 hommes dans une île du Rhin, en chasse le poste de garde, invite les habitants à boire à sa santé et danse avec eux un rondeau avant de se retirer. Cette opération infirme la réputation de férocité répandue par les patriotes strasbourgeois, enthousiasme les légionnaires et favorise le recrutement. Les volontaires affluent de partout. Madame de Mirabeau témoigne : « *3 petites chambres sans feu sont tout notre avoir. L'une, qui sert d'intermédiaire entre nos logements, est le salon de compagnie, l'antichambre, la salle d'assemblée...tout vient à Monsieur de Mirabeau ; j'ai le*

plaisir d'entendre parler tour à tour dans cette salle, allemand, italien, hongrois, esclavon et même hébreu et jamais je ne fus aussi portée de me figurer ce qu'était la construction de la tour de Babel ».

Le 13 mai, nouvelle opération de propagande : à la tête de 50 hommes, André Boniface occupe une île voisine de Rhinau, hisse le drapeau blanc et invite les habitants de la rive gauche à les rejoindre.

La légion s'étoffe : de 640 fantassins et 134 cavaliers au 26 août, elle passe à 730 et 148 respectivement le 26 octobre. Elle renoue avec une tradition interrompue par l'ordonnance du 25 mars 1776 : celle des troupes légères mixtes, selon la formule inaugurée en 1733 par le chevalier de La Croix. Ce genre d'unité était destiné à éclairer les armées, rechercher le renseignement, mener une guerre d'embuscades et de coups de main. L'infanterie de Mirabeau comprenait des grenadiers, des chasseurs, des fusiliers et des « *enfants perdus* », sa cavalerie des volontaires, des hussards et des chasseurs auxquels s'ajouteront, 3 mois plus tard 50 uhlans. Il y avait même des artilleurs. Comme toujours en pareil cas le choix de l'uniforme appartenait au colonel propriétaire. André Boniface fit preuve de modernisme en s'inspirant de celui adopté en 1790 par l'armée bavaroise à l'instigation du ministre de la guerre, un américain, Benjamin Thompson comte de Rumford. La légion se caractérisait par 2 couleurs diversement associées : le noir et le bleu céleste. La première explique le nom de légion noire de Mirabeau que l'histoire a retenu. Seule exception les chasseurs sont vêtus de vert sombre. Tous les membres de la légion portent au bras gauche un brassard, appelé « *suédoise* », blanc, bordé en haut et en bas d'une bande bleu céleste, avec au centre une grande fleur de lys de même couleur, brodée ou en tissu découpé.

De mars à fin décembre 1791, André Boniface et ses hommes séjournent à Ettenheim et ses environs se livrant aux quelques coups de main dont il a déjà été fait mention. Mais en janvier 1792, l'armée de Condé doit quitter Worms et vient s'installer sur les terres de Rohan. La légion noire quitte alors Ettenheim et s'établit plus au nord, à Renchen. C'est alors que l'Assemblée décrète d'accusation les Condé et Mirabeau. Cependant, le ministère autrichien pour diverses raisons exige la dissolution de la légion. Pour l'éviter la prince de Condé conclue avec les princes de Hohenlohe un traité factice selon lequel ces derniers prennent à leur compte la troupe de Mirabeau. Celle-ci part de Renchen le 23 février 1792 pour gagner par étapes Waldenbuch, ou sous la protection des Hohenlohe, elle va être complètement formée et instruite, à l'effectif de 1 497 hommes. Là va lui parvenir la nouvelle de la déclaration de guerre de la France à l'Autriche, le 24 avril 1792. Les ressources des princes s'épuisant, la paye de la solde devient irrégulière, obligeant pour y subvenir Madame de Mirabeau à vendre ses bijoux. L'armée de Condé et la légion noire sont mises à la disposition du prince Esterhazy commandant l'armée du Rhin. Le 2 août 1792 Mirabeau et sa troupe partent de Waldenbuch pour Heilbronn, puis atteignent le 5 Philipsburg pour se joindre à l'armée de Condé sous Landau. Le prince avait

des intelligences dans la place qui faisaient espérer une reddition sans combat, mais l'état major autrichien refusa de soutenir Condé, l'obligeant à se retirer vers Spire près de laquelle il repassa le Rhin. La légion noire fit de même plus au Sud et suivit le prince dans sa marche vers Bühl. Elle se dispose au long du Rhin, à la hauteur de Fort Louis, et ne cesse de mettre en alerte les postes avancés républicains. Le 17 août Mirabeau et un certain nombre de ses hommes débarquent de nuit à une demi lieue de Fort-Louis, éliminent les sentinelles, gagnent le village de Neuhäusel, y capturent le maire et 5 clubistes influents, avant de se replier sans encombre sur le rive badoise. Cette opération « commando » avant la lettre vaut à André Boniface d'être mis aux arrêts par le prince de Condé auprès duquel les autorités du pays de Bade ont protesté.

Au mois de septembre, le corps de Condé se déplace vers le sud. La légion noire se retrouve à Renchen le 5, atteint Zell le lendemain et rejoint Ettenheim le 7, elle est à Villingen vers le 11. Mais Mirabeau, atteint d'une forte fièvre, est transporté à Fribourg à l'auberge de « *l'empereur romain* ». Il y est frappé d'apoplexie et meurt le 15 septembre. Ses obsèques au vieux cimetière de la ville se déroulent dans un grand faste miliaire.

On mesure l'ironie du sort qui le fait disparaître à 38 ans avant d'avoir pu donner la mesure de ses qualités militaires au service de ses convictions. Il en a été de même pour son aîné, mort à 42 ans en mars 1791 au moment où il accédait à la présidence de l'Assemblée.

Mais si André Boniface n'était plus, sa légion demeurait. Très affligée par la perte d'un chef qu'elle aimait, elle demanda et obtint que son cœur embaumé et placé dans une boîte de plomb soit fixé à la hampe de son drapeau. Selon la coutume, la propriété de la légion revint au fils de Mirabeau, Victor Claude. Mais celui-ci n'ayant que 4 ans, le commandant effectif fut assuré par le marquis de la Ferrière. Sous ses ordres, la légion prend part brillamment à la campagne de 1793 au prix de lourdes pertes. Le 8 mai 1795, le marquis de La Ferrière quitte son commandement pour aller rejoindre la Vendée. La vicomtesse de Mirabeau, en qualité de tutrice de son fils, signe un contrat avec le comte Roger de Damas, aux termes duquel celui-ci devient colonel propriétaire de la légion, à charge pour lui de verser chaque année, pendant 10 ans, 3000 livres à Victor Claude, lequel parvenu à 23 ans pourra redevenir propriétaire du corps. Désormais légion de Damas, elle aura une histoire glorieuse jusqu'en avril 1798 où ses diverses unités seront incorporés dans les régiments de l'armée de Condé lorsque celle-ci est prise à la solde de la Russie ;

Ainsi s'est effacé le souvenir de la légion noire et de son créateur. Au terme de cette évocation, on pourrait être rebuté par ce que sa personnalité eut d'excessif. Mais n'est ce pas le cas de toutes les grandes figures de l'époque révolutionnaire ? L'ambiance de son contexte familial n'était d'ailleurs pas faite pour le modérer. Il en avait parfaitement conscience et nous a laissé sur lui-même et les siens un jugement formulé avec son ironie habituelle, qui nous servira de conclusion :

« Dans toute autre famille, je passerais pour un mauvais sujet et pour un homme d'esprit ; dans la mienne, je suis un sot et un honnête homme ! »

NOTES

- (1) Cette communication n'a été possible que grâce à l'aide d'amis dévoués qui ont bien voulu fouiller archives et bibliothèques. Je remercie particulièrement B. Sevestre président d'honneur de la Sabretache, le docteur J.Gaillard, le colonel G.Bodinier du S.H.A.T et Madame F.Lacroix de la bibliothèque historique de la ville de Paris.
- (2) Les 5 enfants de Victor marquis de Mirabeau (1715-1789) dit « l'ami des hommes » sont : Marie-Anne, née en 1745, religieuse à Montargis, Caroline-Elisabeth, née en 1747, épouse du marquis de Saillant, Honoré-Gabriel, né en 1749, Louise, née en 1752, épouse du marquis de Cabris et André-Boniface.
- (3) L'ordre de Cincinnatus, en or émaillé, figure un aigle aux ailes déployées dans une couronne de laurier. Un écusson ovale sur le corps de l'aigle montre, d'un côté Cincinnatus échangeant la charrue pour l'épée et, de l'autre reprenant ses travaux champêtres. En exergue, sur l'avant on lit « Omnia Reliquit Servare Rem Publicam » et, au revers « Soc.Cincinnatorum Inst.A.D. 1783 Virtutis Praemium ». Le ruban est bleu foncé bordé d'un liseré blanc.
- (4) La cravate blanche du drapeau n'a été d'abord qu'un signe de ralliement. Mais au cours du XVIII^e siècle, nous précise Monsieur P.Charrié, l'éminent vexillologue que nous avons consulté à ce sujet, elle est perçue comme symbolisant la royauté française. Par ailleurs les cravates étaient aux frais du colonel qui avait le droit d'en disposer. On comprend donc l'attitude de Mirabeau désireux de marquer, d'une part, que le comportement de ses hommes offensait la royauté et, d'autre part, qu'il excluait ses soldats de l'armée française. Il est intéressant de noter que dans l'exposé justificatif que le régiment de Touraine fit paraître, l'enlèvement des cravates est omis.